

Rapport sur l'exonération de 2013

Les exonérations 2013 sont évaluées à plus de 110 milliards soit 2.6% du PIB et toutes ces exonérations ont été accordées sur une base légale notamment :

- les exonérations accordées dans le cadre de la loi sur la gestion des douanes. Il s'agit des exonérations accordées par le droit communautaire,
- . les exonérations accordées dans le cadre de la convention de Vienne sur les relations diplomatiques et consulaires,
- les exonérations accordées dans le cadre des accords bilatéraux et/ou multilatéraux avec les Partenaires Techniques et Financiers,
- les exonérations accordées aux ONGs dans le cadre de l'assistance humanitaire,
- les avantages fiscaux accordés par des lois spécifiques à certaines personnalités par rapport aux fonctions qu'elles exercent ;
- et les incitations fiscales accordées aux investisseurs par le code des Investissements.

Le tableau annexé à la présente montre ces exonérations par catégorie et par trimestre. Le constant est que plus de 67% des exonérations concerne les exonérations accordées dans le cadre de la convention de Vienne sur les relations diplomatiques et consulaire, les exonérations accordées dans le cadre des accords bilatéraux et/ou multilatéraux avec les Partenaires Techniques et Financiers, les exonérations accordées aux ONGs dans le cadre de l'assistance humanitaire,... Toutes ces exonérations sont renseignées uniquement pour des fins statistiques.

Seules les exonérations concernant les incitations fiscales accordées aux investisseurs par le code des Investissements et les avantages fiscaux accordés par des lois spécifiques à certaines personnalités par rapport aux fonctions qu'elles exercent constituent des réelles exonérations dont le Gouvernement est responsable suite à ces politiques déjà entreprises pour améliorer entre autre le climat des affaires et faciliter le développement du secteur privé. Ces exonérations sont évaluées autour de 36 milliards en 2013 soit 1% du PIB.

tableau : Evolution des exonérations par catégorie et par trimestre en 2013

Exonération par Catégorie (en BIF)	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Total	Poids
ONG & missions diplomatiques	370 042 569	2 639 019 672	3 029 713 179	282 940 507	6 321 715 927	5,7%
Etat, financement extérieur, dons	15 127 098 762	5 050 232 826	6 767 387 035	13 870 955 272	40 815 673 895	37,1%
Projets de construction sur financement extérieur	2 419 227 845	1 716 996 515	3 419 580 668	3 175 429 625	10 731 234 653	9,7%
Associations Sans But Lucratif	770 347 754	300 320 751	624 299 710	426 522 556	2 121 490 771	1,9%
Achats de médicaments	2 067 998 246	2 744 766 459	1 980 528 243	2 921 996 755	9 715 289 703	8,8%
Autres	1 298 356 188	395 994 642	2 101 978 253	451 686 898	4 248 015 981	3,9%
Investisseurs	5 292 778 117	5 283 008 818	4 381 594 123	6 462 931 233	21 420 312 291	19,5%
Exonérations sur décision du Gouvernement	4 611 363 324	7 039 186 750	1 875 395 751	1 220 425 737	14 746 371 562	13,4%
TOTAL	31 957 212 805	25 169 526 433	24 180 476 962	28 812 888 583	110 120 104 783	100,0%